d'Arc, 22, nd Bd de Cambrai, 60 ; Lucienne Corteville, rue de la Potennerie, 25 ; Georgette Hersin, rue Horace Vernet, 37; Evie Vas, rue Henri Carrette, 64 ; Monique Heste, rue Dupuy-de-Lôme, 76 ; Bernard Creupelandt, rue Pellart, 127 ; Daniel Florain, rue de la Banque, cour Lecomte, 4 ; Michelina Blayes, de Leera ; Madelaine Faugaret, rue du Cartigny, cour Chavallar, 2 ; Jacquea Deleu, rue Beauverwert, 34 ; Bernard Spender, rue Jules Guesde, 34 ; Roman Czyzykowska, rue de Lille, 208.

TRICOTS DE LAYETTE, CADEAUX FILATURES de la REDOUTE, ROUBAIX

Publications : Jean-Baptiste Fournier, employé, rue Louis Dupire, 13 et Simonne Debuigne, à Tourcoing ; Florentin Cartigny, ébéniste, rue des Fossés, 53 et Marie-Louise Olivier, ourdisseuse, à Croix ; Marcus Depuydt, mécanicien, rue Jacquard, c. du Gaz, 15 et Madeleine Vanden Berghe, piquirère, rue Turgot, 106 ; Louis Mangez, libraire, rue des Fabricants, 17 et Simone Vanmullem, confectionneuse, rue Fauvrée, 35 ; Gustave Olivier, décolleteur, à Croix et Angèle Vanmieghem, doubleuse, rue de l'Epeule, c. Lepere, 5.

Décès : Clémence Wallez, 90 ans, veuve Desmettra, rue du Fresnoy, 73 ; Sophie Desplanque, veuve Breunin, 72 ans, rue d'Alger, 20 ; Mathilde Nuttin, épouse De Ketelaere, 35 ans, rue de Blanchemaille, 61 bis, cour Defaux, 12 ; Marie Eeckhout, rue des Longues-Haies, 165.

Pompes Funèbres Gén^les, 49, r. Sébastopol Rx. Organisation compl. de convois. T.306

WATTRELOS

Les Grands Travaux de Wattrelos

— II —

L'ÉTABLISSEMENT DE BAINS-DOUCHES

L'été est à son apogée, et les chaleurs se faisant sentir, les Wattrelosiens, une fois de plus, sont amenés à déplorer l'inexistence dans leur ville, d'une piscine, ou du moins d'un quelconque établissement de bains, ne serait-ce que de bains-douches.

Nous pouvons leur assurer que ce manquement n'est plus qu'une question de mois. Dans son vaste plan d'embellissement, en effet, l'ancien plus grand village de France a prévu la création d'un établissement de bains-douches.

Celui-ci fera partie du groupe d'immeubles, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, et qui seront destinés à des œuvres sociales ou des services d'utilité publique.

Grâce à l'amabilité de M. Poubel, l'architecte à qui les travaux ont été confiés, nous avons pu avoir une idée de ce que sera le futur établissement de bains-douches.

LA SITUATION

Comme nous le disons plus haut les bains-douches feront partie d'un groupe d'immeubles dont une fraction est déjà bâtie. Ce groupe d'immeubles s'élèvera sur la longue bande de terrain ayant appartenu naguère à l'administration des Hospices et s'étendant le long de la nouvelle rue Basly, récemment tracée dans l'ancien parc, de la rue des Prés à la Grand'Place, pour s'ouvrir à l'endroit même de l'ancien presbytère.

L'établissement sera exactement situé à l'angle des rues Basly et des Prés.

Il sera construit dans un style analogue à celui des immeubles contigus, de façon à former un tout ayant l'aspect d'un seul et même vaste édifice adossé au jardin public.

Le coup d'œil venant de l'ancien cimetière ne manquera pas, dans ces conditions, d'être charmant.

UNE VUE DE L'ÉTABLISSEMENT

En consultant les plans de l'architecte, on se rend compte que le rez-de-chaussée comportera une salle de 32 cabines pour douches, s'étendant sur une superficie totale de 100 mètres carrés.

L'accès à cette salle de douches sera permis grâce à un vestibule, caché sur la façade, par un monumental porche d'entrée.

De ce vestibule on passera dans un couloir large de 3 m., le long duquel s'aligneront 16 cabines de chaque côté.

Chaque cabine sera subdivisée elle-même en deux compartiments, l'un réservé au déshabillage et l'autre à la douche proprement dite.

Outre les bains-douches, il a été prévu la création de salles de bains.

Celles-ci seront installées au premier étage dans la salle correspondante à celle des bains-douches.

Les salles de bain seront au nombre de seize dont quatre seront réservées pour les bains médicaux.

Le chauffage de l'immeuble a été l'objet d'une étude toute spéciale, il sera assuré par l'eau chaude.

L'aération se fera également par les procédés les plus modernes. C'est ainsi qu'on parviendra à éviter que les vapeurs se condensent au plafond, pour venir retomber froides sur le dos des baigneurs.

Les chaudières seront installées au nombre de trois, deux fonctionnant simultanément et la troisième viendra à point en cas d'avarie aux deux premières.

L'eau chaude sera distribuée dans toutes les pièces de l'immeuble, au moyen de réchauffeurs qui seront alimentés automatiquement par l'eau potable venant du dehors.

La partie extérieure de l'établissement sera conçue de très jolie façon. Les façades seront garnies de briques jaunes et les soubassements faits en pierre.

Les toits, fort coûteux par suite des réparations qu'ils nécessitent sans cesse, seront avantageusement remplacés par une terrasse.

Comme on le voit, les choses seront bien faites. Espérons que la devise des constructeurs sera « Vite et Bien » et ce, pour le plus grand bien de tous les Wattrelosiens.

J. D.

SECOURS AUX GREVISTES

Une nouvelle distribution de secours, réservée aux seuls ouvriers des usines encore en grève, aura lieu 1 bis, rue Jean-Jaurès, aux dates et conditions ci-après :

Mercredi 8 juillet : de 8 à 9 h., 1 à 150; de 9 à 10 h., 151 à 300 ; de 10 à 11 h., 301 à 450 ; de 11 à 12 h., 451 à 600 ; de 14 à 15 h., 601 à 750 ; de 15 à 16 h., 751 à 900 ; de 16 à 17 h., 901 à 1.050 ; de 17 à 18 h., 1.051 à 1.200.

Jeudi 9 juillet : de 8 à 9 h., 1.201 à 1.350 ; de 9 à 10 h., 1.351 à 1.500 ; de 10 à 11 h., 1.501 à 1.650 ; de 11 à 12 h., 1.651 à 1.800 ; de 14 à 15 h., 1.801 à 1.950; de 15 à 16 h., 1.951 à 2.100 ; de 16 à 17 h., 2.101 à 2.300 ; de 17 à 18 h., 2.301 à 2.600.

Instructions importantes. — Il est rappelé de façon formelle que les bons de secours doivent être retirés aux heures indiquées et par un membre gréviste du ménage bénéficiaire. Aucune infraction à cette règle ne pourra être tolérée.

Les ouvriers ayant repris le travail lundi sont priés de ne pas se détanger, la modicité des ressources dont dispose l'administration ne lui permettant pas de leur remettre le secours.

Un ouvrier a quatre doigts sectionnés. — A la Parqueterie Vroone, Martin Lovieugle, ouvrier sur machine à bois, demeurant rue Antoine Watteau, à Tourcoing, en travaillant sur une machine louveleuse, la main droite s'est trouvée prise par la scie, occasionnant une large plaie par section des quatre doigts de la main droite, nécessitant une amputation immédiate des quatre doigts.

Un repos de deux mois lui fut donné à l'ouvrier, qui subira une incapacité permanente et partielle du travail.

Après la fête des écoles. — Les fournisseurs qui ont effectué des livraisons pour la fête des Ecoles sont priés d'en réclamer d'urgence le règlement au bureau des Ecoles, à la Mairie.

Amicale Laïque du Crétinier. — Les Amicalistes en grève sont invités à se faire inscrire pour toucher des secours au siège de l'Amicale, 98, rue du Sapin-Vert, aujourd'hui mardi 7 juillet, de 10 h. à midi. Se munir de la carte 1931 et du livret de famille indispensable pour l'allocation des secours au prorata des charges de famille.

Musique Municipale. — Ce soir mardi, à 20 h., répétition générale au siège, Café de l'Harmonie, 22, Grand'Place.

Union Chorale. — Ce soir mardi, à 19 h. 30, au siège, répétition générale. Présence indispensable.

Etat civil. — Naissances. — Marie-Thérèse Maes, rue Leruste, 6. — Marcel Vanelslander, rue de l'Abeille, 68.

Publications. — Marcel Leclercq, employé de commerce, rue de Cambrai, 55 à Tourcoing et Claire Playe, s. p., rue de la Martinoire, 235. — Paul Delannoy, tailleur d'habits, rue de la Concorde, 18 Lucienne Dejaeghère, épluchouse, rue de Metz, 17.

Décès. — Jeanne Deyaegère, épouse Carton, 36 ans, s. p., rue de Béthune, 8.

CROIX

Union Mutuelle. — L'assemblée générale de juillet se tiendra samedi prochain, à 20 h., au « Bon Fraisier », à l'Allumette. A cette réunion sont invitées toutes les familles des adhérents. Le comité espère qu'elles viendront nombreuses ; la réunion se tiendra dans le parc du « Bon Fraisier » ; en cas de mauvais temps, la bourloire sera mise à la disposition de l'Union Mutuelle Croisienne.

Le bureau sera ouvert dès 19 h. 30, dans la salle du café, pour la perception des cotisations.

L'entrée du parc ne sera accordée qu'aux familles des sociétaires sur présentation de l'invitation ou de la carte d'adhérent.

La Fraternelle. — Les musiciens de la Fraternelle sont avisés que la répétition générale aura lieu ce soir, au siège, à 20 h., et son invités à y assister.

Pour les grévistes. — Quête faite parmi les ouvriers de l'équipe à Louis Croes, 125 fr. ; Anonyme, 5 fr. ; Coopérative roubaisienne de consommation, 100 francs.

Avis. — Il est porté à la connaissance du public que la circulation des véhicules et automobiles sera interrompue pendant environ ½ heures dans la journée du 10 juillet, dans la rue de la Gare, face à l'avenue Hannart, pour permettre le raccordement du branchement de la C. I. A. aux voies du chemin de fer du Nord

La circulation sera déviée sur le terre-plein de l'avenue Hannart.

Etat-civil. — Naissances. Couillet Marianne, rue des Ogiers, 177 ; Clément Yvette, rue des Ogiers, 177.

Décès : Turck Louis, 49 ans, chef jardinier, rue Pasteur, 18.

Nouvelle Formule

Déjeuner et dîners complets à 30 fr. Eau minérale, vins à discrétion, café compris. POCCARDI, 9, Bd des Italiens, PARIS

WASQUEHAL

Le coin des accidents. — A la briqueterie Virnot, l'ouvrier Gustave Snocke, d'Avelghem (Belgique), s'est fait une déchirure musculaire du grand pectoral droit à la suite d'un effort trop violent en voulant remettre un wagon sur rail : 12 jours de repos ; Au même établissement, le briquetier Hermant Bans, rue Faidherbe à Wasquehal, a été atteint par la chute d'une brique au cours d'un défournement et porte une plaie contuse de la jambe droite : 12 jours ; A l'usine de St-Goban, le manœuvre Antoni Marciszak, avenue Hannart à Wasquehal, plaie à la jambe droite : 12 jours de repos.

Comité des fêtes du Noir Bonnet. — L'actif comité des fêtes de bienfaisance du quartier du Noir Bonnet a'est réuni en assemblée générale et a renouvelé sa confiance à la Commission qui se composera comme suit: président, M. Ernest Lambart ; vice-président, M. Jules Dupuis ; trésorier, M. Victor Berrard ; secrétaire, M. Alphonse Delannoy ; commissaires : MM. Edouard Lesur, Jules Homérin, Henri Dupuis, Emile Delbecque et Théo Wattez.

En vue de préparer un programme extraordinaire pour les fêtes qui auront lieu au profit des vieillards des petits ménages les 5, 6 et 7 septembre, le comité organisateur se réunira jeudi 9 juillet, à 20 h. 30, au café Désiré Delcolgne, rue des Villas.

Retraites ouvrières. — Les titulaires de la retraite ouvrière sont avisés qu'ils peuvent, dès à présent, se présenter à la Mairie, 2e guichet, pour l'établissement de leur certificat de vie qui leur permettra de percevoir leur trimestre au début du mois d'août. Se munir du titre de retraite.

Consultation des nourrissons. — Aujourd'hui mardi, à 15 h., consultation des nourrissons à l'école maternelle du Capreau (lettres A à L).

Etat Civil. — Naissance. — Henryk Stellorz, à la Maternité municipale.

Publications. — Lucien Dubar et Elise Derache. — Jules Payelle et Renée Dillies.

HEM

AU CONSEIL MUNICIPAL

La séance est ouverte le 4 juillet, à 19 h. 30, sous la présidence de M. Emile Delmet, maire ; 16 conseillers sont présents. M. Delattre est désigné comme secrétaire de séance. Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté sans observations.

Rues nouvelles. — Pour répondre à la demande faite par le Toit Roubaisien au sujet des rues nouvellement créées par cet organisme, le Conseil décide de donner les noms suivants : la rue allant du Bas-Voisinage à la rue des Ecoles s'appellera rue Alexandre-Ribot ; la rue devant s'ouvrir prochainement et qui aboutira à l'église St-Joseph s'appellera rue Abbé-Lemire ; la nouvelle avenue de 15 mètres de large qui rejoindra l'avenue des Villas à Roubaix s'appellera avenue du Maréchal-Foch ; la rue prenant son débouché au chemin vicinal n° 10 au Bas-Voisinage qui a sa direction vers Lys actuellement dénommée rue Nouvelle s'appellera rue de la Justice. D'autre part la rue créée récemment qui a son point de départ rue de Lille pour aboutir rue de Beaumont s'appellera rue Victor-Hugo.

Pour répondre au désir de la population, le Conseil décide les changements suivants : la rue Ferrer reprend le nom de rue du Calvaire ; la rue du Vieux-Civron qui pour le recensement portait le nom de rue du Calvaire devient rue de Sailly ; la rue Sembat reprend le nom ancien, c'est-à-dire rue de la Vallée ; le boulevard Delory prendra nom de boulevard Georges Clemenceau

M. le maire demande au Conseil l'autorisation de passer un marché pour l'achat et la pose de plaques émaillées dans les rues. Un crédit de 3.000 francs est voté.

Projet de pavement. — Comme chacun le sait la rue Victor-Hugo, nouvellement créée avec le projet des 30 maisons ouvrières, a été prévue simplement en scories. M. le maire demande à l'assemblée de bien vouloir l'autoriser à mettre en adjudication dans le délai le plus restreint le pavage de la rue Victor-Hugo et le tronçon de la rue de Beaumont qui y aboutit. Les dépenses du projet s'élevant d'après l'avant-projet estimatif à la somme de 245.000 fr. — Adopté.

Création d'une 4e classe à l'école Paul Bert. — Par suite du développement intensif du quartier de Trois-Baudets, le nombre d'enfants augmente sans cesse. C'est ainsi qu'à ce jour 150 enfants sont inscrits sur les contrôles de l'école de filles Paul Bert. Le règlement d'instruction publique n'autorisant qu'une moyenne de 40 élèves par classe, le maire déclare qu'il est indispensable de solliciter de l'autorité académique l'ouverture d'une 4e classe. Le Conseil décide de soumettre à l'autorité compétente une demande de création d'une 4e classe à l'école Paul Bert.

Fête Nationale du 14 juillet. — Le Conseil vote les crédits habituels à prendre sur le crédit des fêtes pour la célébration de la Fête Nationale. Le cortège aura lieu cette année aux Trois-Baudets. La somme de 1.600 fr. sera comme les années précédentes réservée pour les jeux organisés dans les estaminets.

Secours aux grévistes. — Dès les premiers jours de grève, soucieux de venir en aide aux familles dans la détresse, M. le maire a immédiatement, d'accord avec le Bureau de bienfaisance, commencé les distributions de secours aux grévistes. C'est ainsi que, jusqu'à ce jour, sept distributions ont été faites hebdomadairement. Les dépenses engagées de ce fait pour secours aux grévistes depuis le début de la grève actuelle s'élèvent à environ 50.000 fr. M. le maire propose au Conseil de voter un crédit de 50.000 fr. en faveur du Bureau de bienfaisance. Le Conseil vote le crédit demandé qui sera inscrit au budget additionnel de 1931.

Compte administratif. — Il est procédé à l'examen du compte administratif du maire pour l'exercice 1930. M. le maire se retire et le président de séance, M. Béghin, adjoint, en fait donner lecture. Les opérations de ce compte se présentent comme suit : recettes, 2.408.827,02 ; dépenses, 1.826.779,16 ; excédent de recettes : 582.047 fr. 86 qui constitue le reliquat définitif de l'exercice 1930 à reporter aux chapitres additionnels de 1931. Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

Budget additionnel. — Le Conseil aborde ensuite l'examen du budget additionnel et adopte tant pour les recettes que pour les dépenses les propositions du maire qui en donne lecture. Le budget s'établit en recettes et en dépenses à la somme de 601.414 fr. 98.

Budget du Bureau de bienfaisance. — Le Conseil approuve le budget du Bureau de bienfaisance pour 1932. Ce budget s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 25.543 fr.

Le compte administratif de l'exercice 1930 est également approuvé. Il présente les opérations suivantes : recettes 176.117 francs 08 ; dépenses, 148.192 fr. 64 ; excédent de recettes, 27.924 fr. 44.

Le budget additionnel de 1931 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 77.924 fr. 44.

La gare de débord. — Le Conseil est appelé à donner son avis sur le projet relatif aux améliorations diverses à apporter aux gares de Roubaix et de Roubaix-Wattrelos. Après lecture des pièces du dossier, l'assemblée a pris la délibération suivante : Attendu que le boulevard Delory constitue une artère importante de pénétration dans Roubaix de tout la région Sud de cette ville ; attendu qu'il est contraire aux intérêts généraux de tolérer l'installation en pleine voie publique d'une voie ferrée ; attendu que le terrain du boulevard Delory a été cédé par les riverains pour établir une voie publique et non pour servir aux compagnies de chemins de fer ; attendu que la commune d'Hem a fait de gros sacrifices pour mettre en état cette voie importante de communication ; attendu que de chaque côté du boulevard il existe des terrains non bâtis pouvant être facilement expropriés ; attendu que la gare annexe n'est d'aucune utilité pour la population d'Hem ainsi que le prouve l'expérience ; donne avis défavorable au projet et s'oppose à sa réalisation sur le domaine public communal par tous les moyens légaux.

Chemins de grande communication et l'intérêt commun. — Le Conseil approuve le rapport de l'ingénieur en chef du Service vicinal et donne avis favorable pour les contingents d'entretien des chemins de grande communication et d'intérêt commun en ce qui concerne les années 1931 et 1932. Il émet l'avis que pour les années suivantes ces contingents soient ramenés aux deux tiers des cinq centimes ordinaires prévus pour les chemins vicinaux de toutes catégories.

WILLEMS

Tournée du contrôleur. — Le contrôleur des contributions directes sera à la mairie mardi 7 juillet, à 9 h., pour procéder, de concert avec MM. les répartiteurs, à la révision des bases servant à l'établissement des différentes contributions directes.

Tournée du percepteur. — Jeudi 9, à 9 h., à la mairie.

SAINGHIN-EN-MÉLANTOIS

Les fêtes du Cinquantenaire. — Les fêtes du Cinquantenaire organisées par la Fédération cantonale des Amicales laïques du canton de Cysoing ont été célébrées à Sainghin-en-Mélantois avec un grand éclat. Après une réception à la mairie de Sainghin, un banquet réunissait les amicalistes du canton et le personnel enseignant.

MM. Sellier et Despès prononcèrent des discours à la gloire de l'Ecole laïque. La lecture des budgets de l'enseignement public des diverses nations, où nous occupons le 30e rang fit une forte impression. Pendant ce temps, nombreuses étaient les sociétés venues de tous les villages du canton, qui arrivaient et dont les fanfares jetaient les sons entraînants dans le village pavoisé. A 16 h., un cortège immense se déroula dans les rues de la petite localité groupant dans l'ordre le plus parfait, fanfares, sociétés de gymnastique, amicales laïques de la région.

A l'issue du cortège, MM. Sellier et Montreuille, ce dernier délégué par l'Association de défense laïque, félicitèrent les Amicales du canton de Cysoing d'avoir su se grouper pour organiser toutes les splendides manifestations qui depuis trois semaines se déroulent dans le canton et continueront à se dérouler jusqu'à la fête fédérale qui aura lieu le 19 juillet. M. Montreuille montra ce qui fut fait pour l'école à travers les âges et plus particulièrement par Jules Ferry et la troisième République. Une importante fête gymnique et musicale se déroula ensuite sur la Place.

Il est inutile de présenter le savant Paul Langevin. La venue dans le Nord de l'illustre savant avait provoqué un vif mouvement d'intérêt et il faut féliciter le Comité fédéral d'avoir obtenu la participation du professeur Langevin aux fêtes laïques de Sainghin. Le grand savant qui présidait le matin même en Sorbonne les fêtes du quatrième centenaire de la fondation par François Ier du Collège de France, fut reçu à 10 h., à la Mairie de Sainghin par les organisateurs des festivités. Un nombreux public se pressait ensuite dans la cour de l'école des filles où eut lieu la conférence sur l'Ecole et la Paix

Dans une première partie de sa conférence, il exposa à l'assistance stupéfaite, terrifiée, ce que serait une nouvelle guerre entreprise brusquement et utilisant les découvertes de la science. Il demanda ensuite pour parer à une catastrophe irrémédiable de la civilisation que l'école laïque se mette au service du rapprochement des peuples par l'éducation de la paix. Dans l'enseignement de l'histoire, il demande que l'on enseigne moins les guerres et tout ce qui divise pour insister davantage sur tout ce qui a, au cours des âges été entrepris de beau en commun, sur tout ce qui a uni les hommes.

Un bal très animé et un feu d'artifice des plus brillants terminèrent la fête.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Vol de récoltes. — Alphonse De Bruycker, ouvrier agricole à Loos, poursuivi pour avoir soustrait frauduleusement des pommes de terre, au préjudice de M. Seriet, est condamné à 1 mois de prison.

Vol de vélo. — Maurice Pepin, plongeur à Lille, aurait, la 29 juin, à Fort-Mahon, dérobé le vélo de M. Romualdo Elefanti. 2 mois avec sursis.

Outrages. — 8 jours à Kléber Cunique, monteur à Comines, pour outrages au garde mobile, Lucien Lefrançois, le 3 juillet dernier.

Usurpation de fonctions. — Fernand Bommelaer, chauffeur à Lille, s'est fait passer, le 1er juillet, comme agent de sûreté, dans la salle d'attente de la gare ; il aurait tenté de s'emparer du contenu du sac à main d'une dame. Marie Guillemot. Il est condamné à 3 mois de prison.

Infraction à arrêté d'expulsion. — Un mois à Léon Kasier, pour avoir le 30 juin, à Tourcoing, enfreint un arrêté d'expulsion pris contra lui, le 7 octobre 1927.

Fraude. — Le 24 novembre dernier, le tribunal condamnait par défaut, à 6 mois de prison et à 2 amendes de 100 fr. pour fraude en douane et pour s'être opposé à l'exercice des fonctions du préposé et violences, le sieur Emile Veririeet, journalier, à Wattrelos. Celui-ci fit opposition du jugement ; mais comme il n'a pas comparu, le premier jugement a été confirmé.

— 15 jours à Léon Casier et 2 mois à Oscar Coupleux, pour avoir le 30 juin, ensemble, introduit 20 kilos de tabac belge en France.

LE CONFLIT DU TEXTILE de Roubaix - Tourcoing et environs

LA SITUATION

UN COMMUNIQUÉ DU COMITÉ INTERSYNDICAL (C.G.T.)

Le Comité Intersyndical nous communique :

« Le Comité Intersyndical de grève réuni le lundi 6 juillet 1931, à Roubaix après examen de la situation, constate qu'au 50e jour de grève et au seuil de la 8e semaine de lutte, le Consortium n'a pu parvenir à faire faiblir la résistance ouvrière.

» Enregistre avec satisfaction le nombre toujours plus important d'industriels qui se rallient à l'accord intervenu entre les syndicats ouvriers et les patrons indépendants, ce qui a déjà et permis et permettra encore la rentrée au travail d'un grand nombre d'ouvriers à des conditions différentes de celles que voulait imposer le Consortium et qui précisent des garanties d'avenir pour la stabilité du travail et des salaires dans le textile de Roubaix, Tourcoing et environs.

» Le Comité Intersyndical fait remarquer à propos de ce que le Consortium affirmait chaque semaine, que les entrevues annoncées permettaient la prolongation de la grève, que les travailleurs cette fois-ci ont donné la preuve du contraire.

» Il invite les grévistes à continuer avec plus d'ardeur que jamais la lutte contre l'obstination du Consortium ».

DE NOUVELLES MAISONS SE RALLIENT A L'ACCORD ACCEPTÉ PAR LES SYNDICATS OUVRIERS

On nous communique :

« Le travail a repris hier matin de façon tout à fait normale dans la majorité des maisons s'étant ralliées à l'accord du 3 juillet. Dans 70 % des maisons le personnel est complet. 5 maisons ont signalé au groupement interprofessionnel que la reprise ne s'était pas effectuée chez elles. Les cas spéciaux feront l'objet de mesures appropriées. D'une façon générale, les ouvriers belges se sont présentés aux usines hier matin et les autocars des industriels indépendants ont passés la frontière au complet et sans inconvénient.

» Les maisons qui avaient donné leur adhésion samedi en demandant de la conserver secrète n'ont pu reprendre le travail. Des nouvelles adhésions ont été reçues dans la journée d'avant-hier. Voici les noms de ces firmes :

Dufaye Albert, 95, rue Malin, Roubaix. — Duquesne, bonneterie, rue Saint-Maurice, Roubaix. — Brack, rue de France, Roubaix. — Clarisse-Dumortier, bonneterie, rue Winoc-Choqueel, Tourcoing. — Gadenne, tissage, rue du Vivier, Roubaix. — « La Ruche » tissage, Wattrelos. — Courcelle Gaston, tissage et lavage, 188, rue de la Croix-Rouge, Tourcoing. — Macou frères et Cie, 36, rue de Condé, Roubaix. — Lepiat, rue de Guisnes, Tourcoing. — Tissage mécanique des Ardennes (Laurent-Gayart), 26, avenue Lagache, Roubaix. — Debuisne et fils, filature et retordage, 3-5, rue Dampierre, Roubaix. — Fournier-Ostertac et Le Boulanger, 2, rue Duflot, Roubaix.

» Il n'a pu être tenu compte des adhésions reçues hier et ne pouvant être publiées. Enfin au total 106 maisons ont signée l'accord ».

A titre documentaire, nous rappelons que le Groupement Interprofessionnel a son sécrétariat, 14, rue de Tourcoing à Roubaix. Téléphone : 32.99.

BOURSE DU TRAVAIL AUTONOME DE TOURCOING

La Bourse du Travail autonome (Maison du Peuple), 105, rue Jean-Jaurès, à Tourcoing, nous communique l'ordre du jour voté par les grévistes des Syndicats autonomes.

« Après avoir procédé à un examen sérieux de la nouvelle situation créée par la décision des syndicats confédérés et chrétiens qui dans la journée de vendredi dernier, ont contracté des accords avec les industriels indépendants sur les bases de la proposition de M. Laval, président du Conseil, ayant comme conséquence la reprise du travail pour le lundi 5 juillet dans les maisons où cet accord a été conclu, les ouvriers des syndicats autonomes, après avoir entendu les camarades Tiévers et Vermandel en ce qui concerne la reprise du travail chez les indépendants, déclarent ne pouvoir se rallier à cette décision des syndicats confédérés et chrétiens, très dangereuse, vu le grand nombre d'ouvriers inorganisés.

» L'Assemblée regrette que la proposition d'unité dans la bataille faite au début de la grève par les syndicats autonomes aux autres organisations syndicales n'ait pas été prise en considération.

» L'Assemblée se prononce ensuite contre les calomnies et les tracts distribués par les soi-disant unitaires, qui depuis le début de cette grève ne font que de la surenchère en essayant de disqualifier tous les militants des organisations syndicales, alors que tous les ouvriers et ouvrières sans distinction d'opinions ni de tendance, luttent avec un réel courage contre la dictature du Consortium.

» L'Assemblée s'élève avec indignation contre les procédés des unitaires communistes qui avec une forte dose d'hypocrisie déclarent que les militants autonomes ont trahi la classe ouvrière.

» Les ouvriers autonomes déclarent qu'ils prennent cette accusation pour eux, car ils ont la prétention de savoir ce qu'ils veulent et continuent à faire confiance à leurs dirigeants.

» Les décisions et ordres du jour sont discutés et présentés au grand jour dans les assemblées, et ainsi les travailleurs autonomes ne sont ni des traîtres ni des renégats. Ils sont aussi conscients que ceux qui prétendent avoir le droit d'insulter 95 % de la classe ouvrière.

» L'Assemblée dénonce à l'opinion publique ces prétendus défenseurs de la classe ouvrière, qui n'ont pour programme que : Manœuvre, Calomnies, Mensonges et Hypocrisie.

» L'Assemblée espère que les travailleurs conscients seront capables de reconnaître dans cette bataille, ceux qui sans bluff et en toute honnêteté ont fait tout leur devoir de militants dans la mesure de leurs moyens contre la diminution des salaires. »

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES SYNDICATS LIBRES A TOURCOING

« Les Syndicats libres de Tourcoing ont tenu une assemblée générale, 20, rue de Tournai, hier matin, à 9 h. 30.

» M. Louis Blain a détaillé l'accord avec les patrons indépendants. Cet accord marque une entente sur la question des salaires, et il se double d'un contrat sur une procédure de discussion en cas de difficultés futures.

» Ainsi sont posées les bases de la paix sociale, a déclaré M. Blain. C'est à ce même résultat qu'il faut viser dans les usines du Consortium si l'on veut terminer la grève par un traité de paix, et non par des solutions imposées.

» L'orateur déclare que les ouvriers sont conscients de l'enjeu de la grève et cela explique leur résistance. En dehors de la prime de présence ils veulent aussi que la grève actuelle se termine par l'organisation des rapports entre groupements patronaux et ouvriers, conditions nécessaires à la paix sociale.

» L'assistance a marqué son accord avec les points de vue exprimés. La grève continue donc pour les usines du Consortium.

» M. Charlemagne Broutin, secrétaire général de l'Union régionale des Syndicats Libres du Nord de la France, a pris ensuite la parole. Il a fait valoir la haute importance de l'organisation syndicale, la nécessité de la propagande et de la formation sociale. Son intervention a été très appréciée.

» Un échange de vues a eu lieu ensuite avec plusieurs syndiqués qui ont pris la parole. Cette discussion a montré le réel souci des problèmes économiques et sociaux qui anime les militants des Syndicats Libres. La réunion s'est terminée à onze heures. »

UNE MANIFESTATION UNITAIRE A TOURCOING

Les unitaires ont décidé « in extremis » une grande manifestation à travers la ville. A 15 h. 30, sur le terre-plein de la place de la République, ils se rassemblèrent au nombre d'environ 500, chiffre qui grossit légèrement en cours de route. Précédés de banderolles et de bannières rouges, et chantant vigoureusement l'Internationale, le Drapeau rouge, et «Quand la pain nous manquera », le cortège gagne la Maison du Peuple, rue Houchard, 53. Après avoir suivi la Grande Place, la rue de l'Hôtel de Ville, la place Victor Hassebroucq, les rues de la Paix, de l'Industrie, Verte, Condorcet, d'Avesnes, du Chêne-Houpline, de la Rochelle, Jules Ferry, Croix-Blanche, Croix-Rouge, Haute, Bellevue, Courbet, Saint-Blaise.

A part de violentes clameurs devant l'usine Liénart, où 300 ouvriers ont repris le travail, rien n'a troublé l'ordre à aucun moment.

L'ordre du jour ci-après a été adopté par le syndicat unitaire à l'issue de la manifestation :

Les ouvriers et ouvrières du textile et similaires réunis lundi 6 juillet à la Maison des Syndicats, 53, rue Houchard, au nombre d'un millier, enregistrent avec satisfaction l'échec des manœuvres patronales de ce jour et l'échec de la tentative de reprise partielle, tenté sur la base d'une diminution de salaire de 3 % avec l'accord des chefs cégétistes et chrétiens.

Saluent fraternellement les ouvriers cégétistes et chrétiens restés dans la lutte malgré l'ordre de leurs chefs.

Dénoncent aux grévistes de toutes tendances l'acceptation des 3 % de diminution par les chefs autonomes.

Déclarent repousser avec mépris leurs insultes et calomnies qui ne font que cacher leur honte de leur attitude antiouvrière.

Font confiance à leurs militants du Comité de grève et des syndicats unitaires pour mener à bien la grève actuelle.

Font appel à l'ensemble des ouvriers en grève pour qu'ils restent unis jusqu'au bout, jusqu'au retrait complet de toutes diminutions de salaires. — Le Comité local da grève.

EXODE DES ENFANTS

Mercredi prochain, à 11 h. 30, un premier convoi de 25 enfants de grévistes partira pour la région parisienne.

Réunion des ouvriers tapisseurs et préparation

Une réunion aura lieu pour tous les ouvriers et ouvrières du tapis et préparation sans distinction :

Pour l'aine Moulin-Vernier, à l' « Humanité » rue Desaix, mercredi 8 juillet, à 8 h. 30.

Pour l'usine Moulin-Vernier, à l' « Hulo heures, chez Lemarque, au Blanc-Four.

Pour chez Catry, à Neuville, le même jour, à 11 heures, chez Désiré Broucke, rue des Cinq-Voies, à Neuville.

A PROPOS DE LA GREVE

Nous avons relaté hier les petits incidents qui ont eu lieu à la Bourse de la rue de Guisnes, à Tourcoing.

M. Henri Lefebvre, secrétaire des Syndicats, nous prie d'annoncer que la perturbation n'est pas venue d'ouvriers venant d'ordinaire au Syndicat, mais d'une cinquantaine d'agitateurs ne faisant nullement partie de la C. G. T.. L'incident n'eut, d'ailleurs, aucune suite.

— D'autre part, le Comité Central de Grève Franco-Belge nous a adressé la note suivante :

« On nous signale que des escrocs passent chez les habitants et vendent des enveloppes soi-disant au profit des grévistes. Ces individus ne sont munis d'aucun mandat d'une organisation ouvrière et nous invitons la population à les recevoir comme il convient.

LES PROCHAINES RÉUNIONS CÉGÉTISTES

Le Syndicat intersyndical de Grève nous annonce que les syndicats confédérés se réuniront aujourd'hui, mardi

1° à 14 h. 30, à **Lys-lez-Lannoy**, salle du Trianon, rue de la Justice ;

2° à 15 heures, à **Roubaix**, Salle des Fêtes, rue de l'Hospice.

DANS LES TRANSPORTS

On nous communique :

« La grève reste générale pour toutes les maisons d'expédition.

« Réunion mardi 7 juillet, à 9 heures du matin, aux « Orphéonistes », place de la Gare, Roubaix ».

Pour le Syndicat :
Le secrétaire : **Lorthiois.**

A HALLUIN

La huitième semaine de grève a commencé hier dans le plus grand calme.

Dès 4 h. 30, hier matin, la ville était sillonnée de gardes mobiles. Des forces importantes de polices gardaient les abords de la frontière, les rues, les portes d'usines d'Halluin qui avaient été ouvertes.

Le service d'ordre ne tolérait dans la rue de Lille aucun groupe et faisait circuler.

Les papiers d'identité étaient demandés.

Du côté belge également, un sérieux service d'ordre était en fonction.

A la frontière, on nota des passages de cyclistes, mais en très petit nombre.

Quatre autobus se présentèrent.

Un seul, celui de la maison Masurel, de Tourcoing, repassa avec une vingtaine d'ouvriers.

Un autobus belge venant de Lannemarck était arrêté à la frontière française avec une trentaine d'ouvriers. Le propriétaire, conducteur de l'autobus, invita ces derniers à descendre ; ils prirent alors le tramway et l'auto repartit vers la Belgique.

Répondant à l'appel des organisations unitaires, des piquets de grève circulaient dans les rues adjacentes à la rue de Lille, et ce par petits groupes.

A Halluin, la nouvelle tentative d'ouverture des usines ne donna aucun résultat et il n'y eut pas une seule rentrée.

De ci de là, des clous avaient été jetés et il y eut des crevaisons.

Dans l'après-midi, à 15 h. 30, au Parc des Sports, 350 grévistes assistèrent à une réunion où les orateurs furent M. Bostoen et Mme Bodineau, de la C. G. T. U. à Paris, et qui se termina sans incident.

UNE NOTE DU SYNDICAT CONFÉDÉRÉ D'HALLUIN

Le Syndicat confédéré d'Halluin nous prie d'insérer :

« Le Syndicat confédéré du textile d'Halluin, devant la manœuvre scandaleuse des communistes par leur affiche intitulée « Les confédérés d'Halluin à leurs camarades de Roubaix-Tourcoing », tient à opposer à cette affiche le démenti le plus formel en ce qui concerne l'acquiescement de confédérés pour servir dans cette manœuvre.

» Ce fait confirme simplement l'état d'esprit des diviseurs ».

A RONCQ

UNE MANIFESTATION UNITAIRE

La matinée de ce huitième lundi de grève s'est passée dans le calme le plus complet.

A 15 h. 30, partant de la Maison du Peuple, un cortège de 200 grévistes se dirigea jusqu'au faubourg de Roncq, pour revenir à la Maison du Peuple, où se tint une réunion au cours de laquelle M. Jules Veirmon prit la parole.

Dans le calme, la sortie s'effectua vers 17 heures.

Dans la rue de Lille, des